

Le rôle des relations de discours dans une interview accordée par l'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva au journal *Le Monde* /

O papel das relações de discurso em uma entrevista concedida pelo ex-presidente Luiz Inácio Lula da Silva ao jornal Le Monde

Gustavo Ximenes Cunha*

Docteur en linguistique par l'Université Fédérale du Minas Gerais (UFMG), où il a effectué un post-doctorat. Il est professeur à la Faculté de Lettres de l'UFMG et au Programme d'Études Supérieures en Études Linguistiques (POSLIN / UFMG). Sa recherche bénéficie du soutien du CNPq sous la forme d'une bourse CNPq Research Productivity - niveau 2 (304244/2019-8).

 <https://orcid.org/0000-0001-9953-1204>

Reçu le: 04 féb. 2021. **Accepté le:** 13 mar. 2021.

Comment mentionner cet article:

CUNHA, Gustavo Ximenes. Le rôle des relations de discours dans une interview accordée par l'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva au journal *Le Monde*. *Revista Letras Raras*, Campina Grande, v. 10, n. 2, p. 189-210, mai 2021. DOI: <https://doi.org/10.5281/zenodo.10135266>

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous analysons l'interview que l'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva a accordée le 13 septembre 2019 au journal *Le Monde*. L'analyse sera faite au moyen d'une approche pour l'étude du rôle des relations de discours et de leurs marqueurs dans la construction d'images identitaires ou dans la dimension dramaturgique du discours. Guide cette approche l'hypothèse selon laquelle les relations de discours que le locuteur établit entre les informations qu'il exprime lui permettent d'anticiper les éventuelles objections de l'autre (interlocuteur ou tiers) concernant le caractère offensif de son intervention et, ce faisant, d'empêcher l'interlocuteur d'évaluer cette intervention comme une attaque de sa face ou une invasion de son territoire. L'analyse de l'interview a montré que le locuteur cherche à atteindre la complétude monologique à travers l'établissement de relations de discours, tandis que l'interlocuteur, s'il juge que ces relations n'ont pas permis au locuteur d'atteindre la complétude, peut formuler des objections qui se matérialisent soit par l'ouverture d'échanges subordonnés de clarification, soit par la subordination d'échanges en cours. À travers les relations de discours, le locuteur essaie d'éviter les objections que l'interlocuteur peut lui adresser, mais, compte tenu du dynamisme du processus de négociation, il n'a aucune garantie que les relations qu'il établit sont suffisantes pour anticiper les offenses que son discours peut provoquer.

MOTS-CLÉS : Relations de discours ; Images identitaires ; Interview ; Luiz Inácio Lula da Silva.

** ximeneskunha@yahoo.com.br



RESUMO

Neste artigo, analisamos a entrevista que o ex-presidente Luiz Inácio Lula da Silva concedeu em 13 de setembro de 2019 ao jornal *Le Monde*. A análise foi feita com base em uma abordagem para o estudo do papel das relações de discurso e seus marcadores na construção das imagens identitárias ou na dimensão dramática do discurso. Orienta esta abordagem a hipótese segundo a qual as relações de discurso que o locutor estabelece entre as informações que expressa lhe permitem antecipar as possíveis objeções do outro (interlocutor ou terceiro) quanto ao caráter ofensivo de sua intervenção e, dessa forma, impedir que o interlocutor avalie essa intervenção como um ataque à sua face ou uma invasão de seu território. A análise da entrevista mostrou que o locutor busca alcançar a completude monológica por meio do estabelecimento de relações de discurso, enquanto o interlocutor, se julga que essas relações não permitiram ao locutor alcançar a completude, pode formular objeções que se materializam na abertura de trocas subordinadas de clarificação ou na subordinação de trocas em andamento. Por meio das relações de discurso, o locutor tenta evitar as objeções que o interlocutor possa lhe dirigir, mas, dado o dinamismo do processo de negociação, ele não tem nenhuma garantia de que as relações que estabelece são suficientes para se antecipar às ofensas que seu discurso pode provocar.

PALAVRAS-CHAVE: Relações de discurso; Imagens identitárias; Entrevista; Luiz Inácio Lula da Silva.

1 Introduction

Les approches pour l'étude des relations de discours se penchent traditionnellement sur la description des relations qui émergent de l'articulation de différentes unités et des marqueurs qui les signalent (cf. MANN ; THOMPSON, 1986 ; MOESCHLER, 1998, 2009 ; FRASER, 1999, 2006 ; ROSSARI, 2000 ; BUSQUETS ; VIEU ; ASHER, 2001 ; ASHER ; VIEU, 2005 ; TABOADA, 2006 ; ZUFFEREY, 2012). Comme nous l'avons préalablement discuté (CUNHA, 2020a, 2020b), ces approches ne s'occupent pas de l'étude du rôle que ces relations et leurs marqueurs peuvent jouer dans la dimension dramaturgique du discours, c'est-à-dire dans la construction conjointe d'images identitaires par les interactants. Il est vrai que, d'une façon plus ou moins systématique, le rôle de plusieurs relations de discours (mais notamment de la relation de concession) et de leurs marqueurs dans la dimension dramaturgique a été décelé par des travaux appartenant à la tradition énonciative ou à la tradition interactionniste des études du langage (DUCROT et al., 1980 ; MOESCHLER ; SPENGLER, 1982 ; VINCENT ; HEISLER, 1999 ; DUCROT, 2005 ; DOURY ; KERBRAT-ORECCHIONI, 2011 ; LAFOREST, 2012 ; PERRIN, 2012 ; KUYUMCUYAN 2016)¹. Néanmoins, comme nous l'avons déjà montré (CUNHA, 2017, 2020a), les indications

¹ Dans la littérature consultée, la plupart des travaux étudie la dimension dramaturgique à l'aide soit de la notion rhétorique d'éthos, soit de la notion goffmanienne de face (GOFFMAN, 1967[1955] ; BROWN ; LEVINSON, 1987).

disponibles de ce rôle sont encore isolées et ne permettent pas de constituer une approche unique pour l'étude de la manière dont les relations de discours et leurs marqueurs permettent aux interactants de construire des images d'eux-mêmes au long de l'interaction.

Dans Cunha (2020a), nous sommes partis de cette lacune pour présenter des éléments pour une approche du rôle des relations de discours et de leurs marqueurs dans la construction d'images identitaires ou dans la dimension dramaturgique du discours. Guide cette approche interactionniste l'hypothèse selon laquelle l'établissement de toute relation de discours est motivé par la quête du locuteur d'éviter une objection de l'autre (interlocuteur ou tiers). Autrement dit,

les relations de discours que le locuteur établit entre les informations qu'il exprime lui permettent d'anticiper les éventuelles objections de l'autre (interlocuteur ou tiers) concernant le caractère offensif de son intervention et, ce faisant, d'empêcher l'interlocuteur d'évaluer cette intervention comme une attaque de sa face ou une invasion de son territoire. (CUNHA, 2020a, p. 110).

Dans cette contribution, l'objectif est de vérifier la pertinence de cette manière de comprendre et d'étudier ce plan de l'organisation du discours au moyen de l'analyse d'une interview accordée par l'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva le 13 septembre 2019 au journal *Le Monde*². Cette interview a été la première donnée par l'ex-président à un journal français depuis son arrestation en avril 2018, arrestation résultante d'une enquête sur des crimes présumés de corruption. Promue par un de plus grands journaux européens, l'interview révèle l'importance historique de l'arrestation même et des intérêts qui l'ont suscité. Comme il est de plus en plus évident et même reconnu par la plus haute cour de justice du Brésil, *Supremo Tribunal Federal (STF)*³, cette enquête, appelée «Lava Jato», a été motivée par des intérêts politiques, car elle a empêché l'ex-président de se présenter aux élections présidentielles de 2018. Le 8 novembre 2019, Luiz Inácio Lula da Silva (dorénavant Lula) a été libéré, une année après l'élection.

Dans cette perspective, on justifie l'étude de cette interview à la lumière d'une approche interactionniste des relations de discours en utilisant deux arguments. Le premier concerne le genre *interview* lui-même, qui, en général, se caractérise par la focalisation de la subjectivité de

² L'interview peut être consultée sur: https://www.lemonde.fr/international/article/2019/09/12/lula-bolsonaro-est-d-abord-le-resultat-d-un-rejet-de-la-politique_5509376_3210.html.

³ Sur le sujet, voir : <http://portal.stf.jus.br/noticias/verNoticiaDetalhe.asp?idConteudo=462854&ori=1>.

l'interviewé et par l'exposition de son intimité, de ses opinions et de sa vision du monde, ce qui implique des stratégies de protection de face (VION, 1992 ; ROULET, 1999, 2000b). Le deuxième argument pour l'étude de cet interview concerne le fait que l'interviewé, Lula, est un personnage politique accusé d'avoir commis des crimes, ce qui le place dans le devoir de se défendre et, de cette façon, d'utiliser des stratégies de protection de face. Et, puisque l'interview a été accordée à un journal de renommée internationale, cette défense prend plus d'importance pour l'interviewé, en raison de la plus grande visibilité de l'interview.

Dans cet article, nous expliquerons dans un premier moment la notion de relations de discours que nous considérons appropriée dans une approche interactionniste des relations de discours, en récupérant de façon résumée les discussions conduites dans Cunha (2020a). Ensuite nous vérifierons comment cette approche peut être utilisée pour comprendre des relations de discours établies dans l'interview accordée par Lula au journal *Le Monde*.

2 Les relations de discours et la dimension dramaturgique du discours⁴

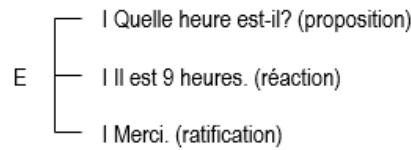
Dans nos recherches, nous adoptons les propositions de Roulet pour le traitement des relations de discours et de leurs marqueurs, du fait de l'orientation cognitivo-interactionniste de son approche pour l'étude de la complexité discursive (ROULET, 1999, 2006 ; ROULET ; FILLIETTAZ ; GROBET, 2001 ; FILLIETTAZ ; ROULET 2002). Dans cette perspective, la structure de tout échange verbal résulte d'un processus de négociation qui, selon l'auteur, est soumis à deux types de contraintes de complétude: la complétude dialogique et la complétude monologique. La contrainte de la complétude dialogique concerne l'obtention du double accord. Pour Roulet (ROULET et al., 1985, p. 15),

toute négociation a sa source dans un problème qui donne lieu à une *initiative* du locuteur; cette initiative appelle une *réaction* qui peut être favorable ou défavorable, de l'interlocuteur. Si elle est favorable, le locuteur peut clore la négociation en exprimant à son tour son *accord*.

⁴ Dans cette section, nous récupérons les propositions principales apportées dans Cunha (2020a, p. 113-117) sur l'approche de Roulet pour l'étude des relations de discours, mais nous ajoutons quelques précisions sur la manière dont les offenses peuvent se matérialiser dans la structure du discours.

Si l'interlocuteur réagit favorablement à la proposition initiale du locuteur, l'interaction est représentée par une structure d'échange constituée de trois interventions, chacune correspondant à une étape du processus de négociation: proposition, réaction et ratification. C'est ce qui illustre le dialogue suivant : A : *Quelle heure est-il?* B : *Il est 9 heures.* A : *Merci.* (Dans la Fig. 1, échange = E, intervention = I.)

Figure 1 : Échange 1



Source : Cunha (2020a, p. 114).

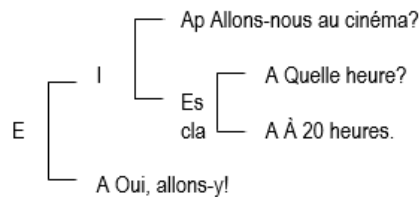
Cependant, si la réaction de l'interlocuteur à la proposition initiale est défavorable (un refus d'accepter une invitation ou de fournir des informations, par exemple), la négociation ne peut pas être conduite à la clôture. La réaction défavorable peut amener le locuteur à produire une contre-proposition, en reformulant sa proposition initiale. Dans ce cas, la structure de l'échange s'étend et peut contenir bien plus que trois interventions, comme nous illustrons au moyen du dialogue suivant : A : *Quelle heure est-il?* B : *Je ne sais pas.* A : *Pourquoi tu ne regardes pas ta montre?* B : *Ça ne marche pas.*

Outre la contrainte de la complétude dialogique, les interactants doivent satisfaire une autre contrainte, la complétude monologique, pour que la négociation puisse se développer. Cette restriction concerne la nécessité pour le locuteur d'élaborer chaque étape du processus de négociation - proposition, réaction ou ratification - de manière suffisamment adéquate et complète du point de vue communicatif et rituel, afin que l'interlocuteur puisse développer le processus de négociation. Mais la tâche d'évaluer si l'intervention du locuteur est suffisamment adéquate et complète appartient à l'interlocuteur, en fonction des paramètres du contexte dans lequel les interactants se trouvent⁵. S'il juge l'intervention inappropriée, il peut adopter au moins deux procédures pour obtenir la complétude de l'intervention :

⁵ «Celui-ci seul [l'interlocuteur] peut juger, en dernier ressort, si l'intervention du locuteur lui fournit tous les éléments nécessaires pour qu'il puisse prendre position, exprimer son accord ou son désaccord» (ROULET et al., 1985, p. 17).

- Ouvrir un processus de négociation secondaire pour demander des clarifications au locuteur et, après les clarifications, développer la négociation principale. L'ouverture d'une négociation secondaire par l'interlocuteur se matérialise dans un échange subordonné à l'intervention du locuteur. C'est ce que le dialogue suivant permet de vérifier : A: *Allons-nous au cinéma?* B : *Quelle heure?* A : *À 20 heures.* B : *Oui, allons-y!* Dans ce dialogue, pour répondre favorablement à l'invitation de A, B a dû entamer une négociation secondaire (B : *Quelle heure?* A : *À 20 heures.*) avec laquelle il a montré que, à son avis, l'invitation de A (*Allons-nous au cinéma?*) était incomplète, ne lui permettant pas de réagir. On représente cette analyse à l'aide de la Fig. 2 (échange = E, intervention = I, acte = A, principal = p, subordonné = s, clarification = cla).

Figure 2 : Échange 2

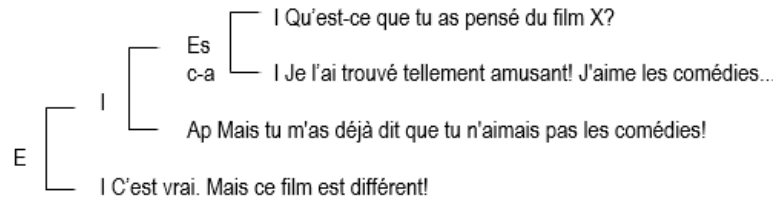


Source : Cunha (2020a, p. 115).

- Subordonner le processus de négociation en cours au constituant principal de la proposition initiale d'un nouveau processus de négociation. Dans ce cas, l'interlocuteur, après l'intervention du locuteur, choisit de ne pas poursuivre l'échange en cours, en le subordonnant rétroactivement au constituant principal (acte ou intervention) de la proposition initiale d'un nouvel échange, comme on peut vérifier dans le dialogue suivant : A : *Qu'est-ce que tu as pensé du film X?* B : *Je l'ai trouvé tellement amusant! J'aime les comédies intelligentes.* A : *Mais tu m'as déjà dit que tu n'aimais pas les comédies!* B : *C'est vrai. Mais ce film est différent!* Dans cet échange, A, insatisfait de la réponse de B à sa question, subordonne l'échange composé de la question et de la réponse à l'acte principal de la proposition initiale d'un nouvel échange (*Mais tu m'as déjà dit que tu n'aimais pas les comédies!*), acte avec lequel il explicite son objection à la réponse de B.

Cette analyse peut être représentée dans la Fig. 3 (échange = E, intervention = I, principal = p, subordonné = s, contre-argument = c-a).

Figure 3 : Échange 3



Source : élaborée par l'auteur de l'article

Dans les deux procédures, on explore les propriétés récursives du processus de négociation (ROULET ; FILLIETTAZ ; GROBET, 2001), dans la mesure où l'échange (la plus grande unité dialogique) entre dans la composition de l'intervention (la plus grande unité monologique), ce qui décele le caractère conversationnel même des unités monologiques du discours, comme souligné par Roulet à plusieurs reprises (ROULET et al., 1985, chap. 1 ; ROULET, 1986, 1987, 1992, 1999). La différence entre les deux procédures réside dans le caractère prospectif de la première, introduisant un échange subordonné, et rétrospectif de la deuxième, subordonnant l'échange en cours⁶.

Dans cette perspective de l'interaction en tant que négociation, les relations de discours sont liées aux contraintes de la complétude dialogique et de la complétude monologique. Roulet propose deux types de relations de discours: les illocutoires, dont l'établissement est lié à la complétude dialogique, et les interactives, dont l'établissement est lié à la complétude monologique. Pour chacun des types, l'auteur propose des catégories génériques de relations. Les relations illocutoires peuvent être catégorisées, selon Roulet, comme: initiatives (question, requête et information) et réactives (réponse et ratification) (ROULET ; FILLIETTAZ ; GROBET, 2001).

Quant aux catégories de relations interactives, elles sont les suivantes: argument, contre-argument, reformulation, topicalisation, succession, préalable, commentaire, clarification

⁶ Les procédures de prospection (programmation) et de rétrospection (rétro-interprétation) propres du processus de négociation sont décrites dans Moeschler (1996) et Roulet (1999, 2000a).

(ROULET ; FILLIETTAZ ; GROBET, 2001 ; ROULET, 2006). Ces relations correspondent à des manœuvres avec lesquelles les interactants essaient d'atteindre la complétude monologique, en élaborant une intervention qu'ils considèrent satisfaisante pour le développement de l'interaction. Ainsi, en établissant une relation interactive, le locuteur révèle sa volonté de produire une intervention qui puisse être considérée suffisamment adéquate par l'interlocuteur, pour que celui-ci puisse développer le processus de négociation et exprimer sa réaction ou sa ratification. De son côté, l'interlocuteur, s'il aperçoit (évalue) que l'intervention du locuteur ne satisfait pas la contrainte de la complétude monologique, peut effectuer deux actions: i) ouvrir une négociation secondaire, qui se matérialise dans un échange subordonné lié à l'intervention du locuteur par une relation interactive de clarification, comme illustré dans la Fig. 2; ii) subordonner l'échange en cours au constituant principal de la proposition initiale d'un nouvel échange, en liant l'échange subordonné au constituant principal par une relation de contre-argument, comme illustré dans la Fig. 3, mais aussi par une relation d'argument ou de reformulation.

En ce qui concerne les marqueurs des relations de discours, les relations illocutoires sont signalées par des constructions syntaxiques (déclarative, interrogative, impérative) et des verbes performatifs (*ordonner, promettre, demander, etc.*). Les interactives sont signalées par des connecteurs (*mais, parce que, donc, etc.*) et par des constructions syntaxiques, telles que la dislocation à gauche, signalant la relation de topicalisation (ROULET, 1980 ; ROULET et al., 1985 ; ROULET ; FILLIETTAZ ; GROBET, 2001 ; CUNHA, 2020a).

Le processus de négociation et, plus spécifiquement, l'établissement des relations de discours sont directement liés à la dimension dramaturgique du discours (CUNHA, 2020a, 2021 ; CUNHA ; TOMAZI, 2019). Du point de vue de cette dimension, toute objection d'un interactant à la complétude monologique de l'intervention produite par le locuteur touche toujours le plan rituel de l'interaction ou sa dimension dramaturgique, même si, avec cette objection, l'interactant semble s'en tenir à des aspects essentiellement communicatifs (CUNHA, 2020a ; BURGER ; JACQUIN, 2015 ; HAUGH, 2015). Autrement dit,

toute objection faite par l'un des interlocuteurs au comportement de l'autre, même celle qui porte sur des aspects strictement communicatifs, constitue une offense pour la cible de l'objection, car, en fonction du contexte dans lequel ils sont insérés, elle remet en question ses connaissances, ses qualités d'orateur ou d'écrivain, sa légitimité pour prendre la parole, son pouvoir présumé, les qualités de sa personnalité, etc. (CUNHA, 2020a, p. 119).

Les objections peuvent se manifester de deux manières:

- au moyen de l'ouverture d'un échange subordonné de clarification (comme nous l'avons exemplifiée dans la Fig. 2). L'ouverture d'un tel échange met en danger les images identitaires des interlocuteurs, parce que elle permet à l'interlocuteur de révéler que le locuteur l'a offensé et parce qu'elle constitue une offense pour le locuteur, qui, avec l'échange, est averti qu'il a adopté, dans l'élaboration de son intervention, une ligne de conduite jugée inadéquate pour le contexte (CUNHA, 2019, 2020a);
- au moyen de la subordination de l'échange en cours au constituant principal (acte ou intervention) de la proposition initiale d'un nouvel échange (comme nous l'avons exemplifiée dans la Fig. 3). La subordination de l'échange en cours met également en danger les images identitaires des interlocuteurs, car elle permet à l'interlocuteur de signaler que l'intensité de l'offense commise par le locuteur est telle qu'il est préférable de réinterpréter l'échange en cours, en la subordonnant, et de reorienter la négociation.

Selon notre hypothèse exposée dans l'introduction, les relations que le locuteur établit lui permettent d'anticiper les éventuelles objections de l'autre (interlocuteur ou tiers) concernant le caractère offensif de son intervention et ainsi d'empêcher l'interlocuteur d'évaluer cette intervention comme une attaque de sa face ou une invasion de son territoire. De cette façon, les relations peuvent être comprises comme des ressources que les interactants utilisent pour développer le processus de figuration (CUNHA, 2020a, 2020b, 2021). Le locuteur établit les relations (argument, reformulation, commentaire, etc.) pour anticiper et éviter les éventuelles objections aux problèmes communicatifs et rituels de son intervention, objections qui, comme nous l'avons vu, peuvent se matérialiser soit à l'ouverture d'un échange subordonné de

clarification, soit à la subordination de l'échange en cours au constituant principal (acte ou intervention) de la proposition initiale d'un nouvel échange.

Des perspectives proches de la nôtre sur le rôle des relations de discours dans la dimension dramaturgique de l'interaction ont été avancées au sein de différents cadres théoriques. Nous n'en donnons que deux exemples. Dans la praxématique, les travaux, bien qu'ils ne portent sur la dimension dramaturgique du discours, décrivent des ressources linguistiques qui, en tant que des marqueurs du dialogisme interlocutif responsif, permettent au locuteur d'anticiper les objections que l'interlocuteur peut lui adresser (BRES ; NOWAKOWSKA, 2006, 2008 ; BRES, NOWAKOWSKA ; SARALE 2016). Parmi ces ressources on trouve des relations de discours, comme concession et reformulation.

Dans le cadre de sa théorie de la macro-syntaxe, Berrendonner (2008) analyse les insertions parenthétiques (IP) en tant que manœuvres discursives avec lesquelles le locuteur anticipe, pour éviter, une réaction (question ou contre-argument) de l'interlocuteur. En vertu de leur nature d'opération combinatoire local, les IP sont moins perturbatrices du déroulement de l'interaction que les échanges motivés par les réactions de l'interlocuteur, échanges qui, selon l'auteur (2008, p. 17), peuvent «entraîner des perturbations à plus grande échelle». En exerçant une fonction similaire à celle des relations de discours, les IP anticipatrices «épargnent aux deux interlocuteurs l'ouverture d'une 'séquence latérale' consacrée à régler un différend entre eux» (BERRENDONNER, 2008, p. 17).

Dans la section suivante, nous examinerons comment les propositions présentées jusqu'ici concernant les relations de discours nous permettent de comprendre, dans une perspective interactionniste, le rôle des relations de discours dans la dimension dramaturgique d'une interview accordée par l'ex-président Lula au journal *Le Monde*.

3 Le rôle des relations de discours dans la dimension dramaturgique d'une interview

Dans cette section, nous cherchons à révéler que les propositions présentées précédemment peuvent aider à comprendre les motivations pour l'établissement de relations de discours et leur marquage par des connecteurs. Pour cela, nous analyserons l'interview de l'ex-

président Luiz Inácio Lula da Silva accordée au journaliste Bruno Meyerfeld et publiée le 13 septembre 2019 sur le journal *Le Monde*. Comme nous l'avons déjà exposé, cette interview a été la première donnée par l'ex-président à un journal français depuis son arrestation en avril 2018, arrestation résultante d'une enquête sur des crimes présumés de corruption et qui l'a empêché de se présenter aux élections présidentielles de 2018.

Dans l'analyse, nous ne procéderons pas à l'étude de l'interview complète. En fonction de nos objectifs, nous nous penchons sur trois phénomènes:

1) le rôle des relations de discours dans l'anticipation des objections de l'interlocuteur, c'est-à-dire l'impact de l'établissement de relations de discours sur le comportement de l'interlocuteur, en contraignant ses actions dans le processus de négociation;

2) les motivations de l'interlocuteur pour l'ouverture d'un échange subordonné de clarification ou pour la subordination de l'échange en cours au constituant principal de la proposition initiale d'un nouvel échange;

3) le degré de menace des deux procédures mentionnées en (2) contre la face et le territoire du locuteur.

En ce qui concerne le premier phénomène, le locuteur, en établissant une relation de discours, anticipe une éventuelle objection de l'interlocuteur, afin d'atteindre la complétude monologique de manière autonome, c'est-à-dire sans l'intervention ou la collaboration de l'interlocuteur. Dans la première intervention de Lula dans l'interview, en réponse à la question «Après un an et demi en prison, commencez vous à ressentir une forme de découragement ou de lassitude?», il informe⁷:

⁷ Dans cette section, la numérotation présente dans les extraits indique leur segmentation en actes. On peut consulter la définition de l'acte ainsi que les critères de segmentation d'un texte en actes dans Grobet (2000, p. 77-96) et Roulet, Filliettaz et Grobet (2001, p. 58-71). Dans les extraits, la numérotation de chaque tour de parole est indépendante de la numérotation des autres tours de parole. C'est pourquoi le premier acte de chaque tour est numéroté (1).

- 1) (1) Non, (2) je me sens bien, moralement et physiquement. (3) J'ai l'esprit tranquille, (4) car je sais pourquoi je suis ici. [...]

En justifiant l'acte (3) avec l'information exprimée en (4), Lula empêche le journaliste d'ouvrir un échange subordonné dans lequel, en cherchant une explication concernant son état d'esprit, l'interviewer s'opposerait à la manière dont l'interviewé a construit l'intervention et signalerait que cette intervention ne répond pas aux exigences communicatives et/ou rituelles de la complétude monologique:

- 2) *Lula*: J'ai l'esprit tranquille.

Journaliste: Pourquoi avez-vous l'esprit tranquille?

Ainsi, en établissant la relation d'argument signalée par le connecteur *car*, Lula anticipe une objection que l'interlocuteur pourrait lui adresser. Pour cette raison, la relation restreint le mode de participation de l'interlocuteur à la rencontre, comme le révèle l'inacceptabilité de l'échange suivant, dans lequel la question de l'intervieweur réclame la justification déjà donnée par l'interviewé:

- 3) *Lula*: J'ai l'esprit tranquille, car je sais pourquoi je suis ici.

Journaliste: Pourquoi avez-vous l'esprit tranquille?

Un tel échange serait acceptable seulement si la question constituait une demande de répétition de la justification, par laquelle l'interlocuteur vérifierait s'il a bien compris la justification, comme par exemple: «Pourquoi avez-vous l'esprit tranquille? Répétez, s'il vous plaît. Je ne vous ai pas bien écouté.»

Cependant, si l'établissement d'une relation de discours empêche la formulation d'une objection, il n'empêche pas bien sûr que d'autres objections non prévues par le locuteur soient formulées par l'interlocuteur. Certes, la décision du locuteur d'établir une relation de discours se fonde sur la façon dont il perçoit son interlocuteur ou sur ses attentes des exigences de l'interlocuteur en matière de complétude. Mais il n'est pas possible pour le locuteur de s'assurer que les objections qu'il évite en établissant des relations de discours sont les seules que

l'interlocuteur pourrait lui adresser. Au même temps, il ne peut pas savoir si ces objections sont réellement celles que l'interlocuteur lui adresserait. Comme nous l'avons vu, les objections de l'interlocuteur peuvent se matérialiser (ou textualiser) de deux façons, qui correspondent au deuxième phénomène que nous souhaitons aborder: i) l'ouverture d'un échange subordonné de clarification ou ii) la subordination de l'échange en cours au constituant principal (acte ou intervention) de la proposition initiale d'un nouvel échange.

Pour étudier ce qui amène l'interlocuteur à juger l'intervention du locuteur comme incomplète, malgré les relations établies, et à ouvrir un échange subordonné de clarification, examinons cet extrait présent à la fin de la première réponse de Lula :

- 4) [...] (8) Alors oui, (9) la prison, (10) c'est une mise à l'épreuve. (11) Mais j'ai beaucoup d'énergie, (12) je suis très serein. (13) J'ai la certitude que je vais vaincre.

Avec la relation de contre-argument marquée par *mais*, Lula diminue l'importance des informations exprimées dans (8-10) en réfutant la conclusion que l'on peut en tirer (*Donc, je suis abattu et sans énergie*) avec l'argument «(11) Mais j'ai beaucoup d'énergie, (12) je suis très serein. (13) J'ai la certitude que je vais vaincre.» Ainsi, avec la relation de contre-argument, le locuteur réfute par avance une objection que l'interlocuteur pourrait lui adresser et qui correspond à la conclusion réfutée: *Êtes-vous abattu et sans énergie?*

Néanmoins, les arguments avancés par Lula pour expliquer son énergie sont d'ordre moral («(12) je suis très serein. (13) J'ai la certitude que je vais vaincre.») et ne semblent pas satisfaire les exigences de l'intervieweur pour l'obtention de la complétude de la réponse, comme l'atteste la question qu'il fait juste après («Comment votre quotidien est-il organisé ?»). Avec la question, l'intervieweur ouvre un échange subordonné dont le rôle est d'obtenir des informations plus concrètes sur la vie quotidienne de l'ex-président. Ainsi, avec cette question, l'intervieweur fait une objection sur la façon dont Lula a cherché à atteindre la complétude de son intervention, en montrant qu'il l'a jugée incomplète.

Cette façon de faire des objections au moyen de l'ouverture des échanges subordonnés de clarification est récurrente dans l'interview accordée par Lula au journal *Le Monde*. Le journaliste réalise cette procédure à cinq reprises, lorsqu'il pose des questions telles que «Vous identifiez-vous à eux [tous ceux qui se sont battus au Brésil pour le peuple]?» et «Accepteriez-

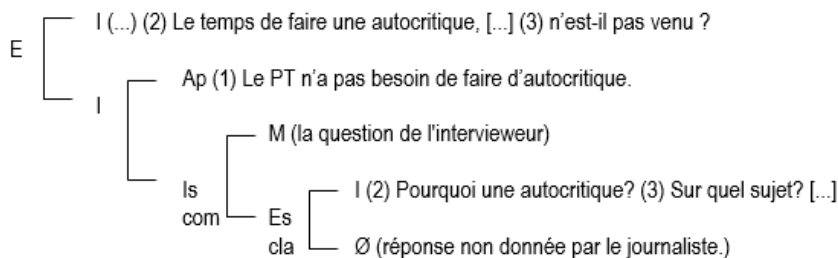
vous un régime semi-ouvert?». Et même Lula utilise cette ressource dans l'extrait suivant (segment souligné):

5) *Journaliste*: (1) «L'anti-PTisme», ou rejet du PT [Parti des Travailleurs, le parti politique de l'ex-président], est très fort chez une partie de la population au Brésil. (2) Le temps de faire une autocritique, voire de tourner une page, de créer un nouveau parti ou de changer son nom, (3) n'est-il pas venu?

Lula: (1) Le PT n'a pas besoin de faire d'autocritique. (2) Pourquoi une autocritique? (3) Sur quel sujet? [...]

Les questions/objections de Lula révèlent que, pour lui, la question du journaliste dans les actes (2-3) est incomplète, puisque, à son avis, l'intervieweur n'a pas établi des relations de discours avec lesquelles il justifiait sa question. Ainsi, l'échange que Lula ouvre est subordonné non à l'acte immédiatement précédent, avec lequel il initie sa réaction négative («(1) Le PT n'a pas besoin de faire d'autocritique.»), mais aux informations de la mémoire discursive⁸ exprimées dans la question du journaliste, comme le montre la Fig. 4 (échange = E, intervention = I, acte = A, principal = p, subordonné = s, mémoire discursive = M, commentaire = com, clarification = cla).

Figure 4 : Échange 4



Source : élaborée par l'auteur de l'article

⁸ La mémoire discursive est définie par Berrendonner (1983, p. 230-231) comme «l'ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs». Elle comprend «les divers prérequis culturels (normes communicatives, lieux argumentatifs, savoirs encyclopédiques communs, etc.) qui servent d'axiomes aux interlocuteurs pour mener une activité déductive», ainsi que «les énonciations successives qui constituent le discours».

Dans un échange, l'évaluation par l'interlocuteur de l'incomplétude de l'intervention produite par le locuteur peut également s'exprimer par des objections avec lesquelles l'interlocuteur n'ouvre pas un échange subordonné de clarification, procédure au moyen de laquelle il collabore avec le locuteur dans la construction de son intervention, mais il opte pour subordonner l'échange en cours au constituant principal de la proposition initiale d'un nouvel échange. Dans l'interview donnée par Lula, seul le journaliste opte à deux reprises pour cette manière de faire des objections. La première se trouve dans l'échange suivant, réduit aux constituants qui nous intéressent:

6) *Journaliste:* (1) Quelles sont les solutions, selon vous, pour remédier aux incendies qui dévastent actuellement l'Amazonie?

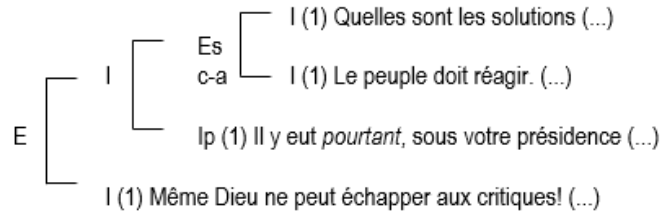
Lula: (1) Le peuple doit réagir. (2) Il faut que les Brésiliens se mobilisent et manifestent pour la défense de l'environnement. (3) Car il n'y a rien à espérer de Bolsonaro [l'actuel président] ni de ses ministres, sur ce sujet. (4) Je dois rappeler, au passage, que mon gouvernement, celui du Parti des travailleurs [PT], a été celui qui s'est le mieux occupé de l'Amazonie. [...] (8) On s'est occupé de l'environnement, (9) et on s'en est bien occupé.

Journaliste: (1) Il y eut pourtant, sous votre présidence (2003-2011) et celle de Dilma Rousseff (2011-2016), de nombreuses critiques émises par les défenseurs de l'environnement. (2) Notamment au sujet de la construction du barrage de Belo Monte, en Amazonie... (3) Le PT peut-il vraiment donner des leçons sur le sujet de l'Amazonie?

Lula: (1) Même Dieu ne peut échapper aux critiques! (2) Et pour un gouvernement, (3) c'est encore pire. (4) On a fait tout ce qu'il était possible de faire. [...]

Dans cet échange, la deuxième question du journaliste («Il y eut pourtant, sous votre présidence» [...]) montre que, pour lui, les relations de discours établies par Lula dans sa réponse n'ont pas été suffisantes pour la rendre complète. Mais, comme l'indique le connecteur *pourtant* au début de cette question, le journaliste initie un nouvel échange dont la proposition initiale se caractérise par une grande complexité, puisqu'elle est formée d'une intervention principale (la question) qui subordonne rétroactivement l'échange en cours, comme on représente dans la Fig. 5 (échange = E, intervention = I, principal = p, subordonné = s, contre-argument = c-a).

Figure 5 : Échange 5



Source : élaborée par l'auteur de l'article

La deuxième occurrence de ce type d'objection est faite par le journaliste dans l'échange suivant:

7) *Journaliste*: (1) «L'anti-PTisme», ou rejet du PT, est très fort chez une partie de la population au Brésil. (2) Le temps de faire une autocritique, voire de tourner une page, de créer un nouveau parti ou de changer son nom, (3) n'est-il pas venu ?

Lula: (1) Le PT n'a pas besoin de faire d'autocritique. (2) Pourquoi une autocritique? (3) Sur quel sujet? (4) Le PT ne doit pas changer de nom, (5) mais changer ce qu'il y a dans la tête des gens. (...)

Journaliste: (1) N'y aura-t-il donc aucune remise en cause de votre part?

Lula: (1) Au Brésil, (2) on a toujours eu des gens au discours ultraréactionnaire qui gagnaient des élections: (3) ce n'est pas nouveau. (4) Bolsonaro est d'abord le résultat d'un rejet de la politique. (...)

Dans cet échange, c'est le connecteur *donc*, présent dans la deuxième question du journaliste («N'y aura-t-il donc aucune remise en cause de votre part?»), qui signale la subordination de l'échange formé par la question et la réponse initiales à la deuxième question. Par conséquent, la macrostructure hiérarchique de cet échange et la macrostructure de l'échange précédent ont la même configuration (Fig. 5). La seule différence est que, dans l'échange que nous analysons maintenant, le connecteur *donc* signale une relation d'argument.

Bien que les deux procédures réalisées pour formuler des objections (ouverture d'échange subordonné et subordination d'échange en cours) révèlent au locuteur l'incomplétude de son intervention, elles ont des conséquences différentes pour les faces et les territoires des interlocuteurs ou pour la dimension dramaturgique de la négociation. De notre point de vue, la

procédure de subordonner un échange de clarification à l'intervention précédemment produite par le locuteur est moins nuisible aux images en jeu que la procédure de subordonner l'échange en cours au constituant principal de la proposition initiale de nouvel échange.

En adoptant la première procédure (ouverture d'un échange subordonné de clarification), l'interlocuteur révèle que, pour que l'intervention du locuteur soit complète, il suffit que les interlocuteurs suspendent momentanément le processus de négociation en cours, qui sera repris juste après la résolution du problème et la clôture de l'échange subordonné. La face du locuteur est attaquée car il est averti qu'il a commis une offense, en n'établissant pas de relations de discours qui rendraient son intervention suffisamment adéquate. Mais l'interlocuteur, puisqu'il ouvre cet échange, indique que l'offense n'est pas irréparable et permet au locuteur d'apporter les informations (contre-arguments, exemples, commentaires, justifications, etc.) qui, du point de vue de l'interlocuteur, auraient dû constituer son intervention.

Cependant, avec la seconde procédure (subordination de l'échange en cours), l'interlocuteur signale non seulement que le locuteur a commis une offense en élaborant une intervention incomplète, mais aussi que la suspension momentanée du processus de négociation pour réparer l'offense au moyen d'un échange subordonné de clarification est une procédure irréalisable et que le meilleur est d'arrêter définitivement l'échange en cours et de démarrer un autre échange, en réorientant la négociation. En adoptant cette procédure, l'interlocuteur attaque la face du locuteur, qui prend conscience du degré élevé de son offense, de même que son territoire, dans la mesure où il est empêché de fournir les informations que, du point de vue de l'interlocuteur, le locuteur devrait avoir exprimées dans son intervention.

En ce qui concerne le texte que nous analysons, cette seconde procédure met encore en relief une caractéristique du genre *interview*. Dans ce genre c'est l'interviewer le responsable de la conduite de l'interaction, ce qui implique ouvrir, clôturer et hiérarchiser des processus de négociation. En ce sens, cette procédure découle directement de la légitimité dont dispose l'interviewer pour envahir le territoire de l'interviewé et, ce faisant, construire une relation de places dans laquelle il occupe une position plus supérieure (MOESCHLER, 1985 ; KERBRAT-ORECCHIONI, 1991 ; VION, 1992 ; ROULET, 1999) et peut alterner des phases d'interrogation-confession et d'interrogatoire (ROULET, 2000b ; ROULET ; FILLIETTAZ ; GROBET 2001, chap. 12).

Conclusion

Dans cet article, nous analysons l'interview que l'ex-président Luiz Inácio Lula da Silva a accordée le 13 septembre 2019 au journal *Le Monde*, depuis son arrestation en avril 2018. Cette analyse a été faite au moyen d'une approche interactionniste pour étudier le rôle des relations de discours dans la dimension dramaturgique du discours. Selon l'hypothèse qui guide cette approche, les relations de discours que le locuteur établit, en produisant son intervention, lui permettent d'anticiper les éventuelles objections de l'interlocuteur concernant le caractère offensif de cette intervention et ainsi d'empêcher l'autre (interlocuteur ou tiers) d'évaluer cette intervention comme une attaque de sa face ou une invasion de son territoire (CUNHA, 2020a). En établissant des relations, le locuteur tente ainsi d'empêcher l'interlocuteur d'ouvrir un échange de clarification ou de subordonner l'échange en cours, procédures dangereuses pour les faces et les territoires en jeu.

Cette approche a été utilisée dans la compréhension de l'interview donnée par Lula au journal *Le Monde*. Bien que nous n'ayons pas exploré l'interview complète ni toutes les procédures effectuées par les interlocuteurs pour atteindre la complétude de chaque intervention, l'analyse a montré que le locuteur cherche à atteindre la complétude monologique à travers l'établissement de relations de discours, tandis que l'interlocuteur, s'il juge que ces relations n'ont pas permis au locuteur d'atteindre la complétude, peut formuler des objections qui se matérialisent soit dans l'ouverture d'échanges subordonnés de clarification, soit dans la subordination d'échanges en cours. Dans cette perspective, à travers les relations de discours, le locuteur essaie d'éviter les objections que l'interlocuteur peut lui adresser, mais, compte tenu du dynamisme du processus de négociation, il n'a aucune garantie que les relations qu'il établit sont suffisantes pour anticiper les offenses que son discours peut provoquer.

Les propositions présentées ici illustrent une approche dont le but est de permettre une large compréhension du rôle des relations de discours et de leurs marqueurs dans la dimension dramaturgique du discours, compréhension que les approches centrées sur les aspects structurels et informationnels de ces relations ne permettent pas d'atteindre (CUNHA, 2020a,

2020b). Ces propositions, employées dans la compréhension d'une interview, constituent donc le point de départ de l'étude détaillée de la manière dont les interactants développent le processus de co-construction d'images identitaires, au moyen des relations de discours et de leurs marqueurs.

CRedit
Reconnaisances: Ce n'est pas applicable.
Financement: CNPq. Bolsa de Produtividade em Pesquisa (nível 2). Processo: 304244/2019-8.
Conflits d'intérêt: Les auteurs certifient qu'ils non pas d'intérêt comercial ou associatif sous un conflit d'intérêt par rapport au manuscrit.
Approbation éthique : Ce n'est pas applicable.
Contribution des auteurs: Conception de l'étude, Collecte de données et de preuves, Analyse formelle, Investigation, Méthodologie, Administration du projet, Ressources, Supervision, Visualisation, Rédaction/préparation du manuscrit (l'original), Rédaction du manuscrit - révision et édition: CUNHA, Gustavo Ximenes.

Bibliographie

- ASHER, N. ; VIEU, L. Subordinating and coordinating discourse relations. *Lingua*, Amsterdam, v. 115, p. 591-610, 2005.
- BERRENDONER, A. «Connecteurs pragmatiques» et anaphore. *Cahiers de linguistique française*, Genève, v. 5, p. 215-246, 1983.
- BERRENDONER, A. Pour une praxéologie des parenthèses. *Verbum*, Paris, v. 30, p. 5-23, 2008.
- BRES, J. ; NOWAKOWSKA, A. Dialogisme: du principe à la matérialité discursive. In : PERRIN, L. (Éd.). *Le sens et ses voix*. Metz : Université de Metz, 2006, p. 21-48.
- BRES, J. ; NOWAKOWSKA, A. «J'exagère?...» Du dialogisme interlocutif. In : BIRKELUND, M. ; HANSEN, M. B. M. ; NOREN, C. (Éds.). *L'énonciation dans tous ses états*. Berne: Peter Lang, 2008, p. 1-27.
- BRES, J. ; NOWAKOWSKA, A. ; SARALE, J.-M. Anticipative interlocutive dialogism: Sequential patterns and linguistic markers in French. *Journal of Pragmatics*, Amsterdam, v. 96, p. 80-95, 2016.
- BROWN, P., LEVINSON, S. C. *Politeness: some universals in language use*. Cambridge: Cambridge University Press, 1987.
- BURGER, M., JACQUIN, J. La textualisation de l'oral: éléments pour une observation de la construction collaborative de la complétude. In : ADAM, J.-M. (Éd.). *Faire texte*. Frontières textuelles et opérations de textualisation. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 277-318.
- BUSQUETS, J. ; VIEU, L. ; ASHER, N. La SDRT: une approche de la cohérence du discours dans la tradition de la sémantique dynamique. *Verbum*, Paris, v. 13, n. 1, p. 73-101, 2001.

CUNHA, G. X. O papel dos conectores na co-construção de imagens identitárias: o uso do *mas* em debates eleitorais. *ALFA*, São José do Rio Preto, v. 61, n. 3, p. 599-623, 2017.

CUNHA, G. X. Estratégias de impolidez como propriedades definidoras de interações polêmicas. *Delta*, São Paulo, v. 35, n. 2, p. 1-28, 2019.

CUNHA, G. X. Relações de discurso e completude monológica: o impacto da restrição ritual sobre o estabelecimento das relações interativas. *Forma y Función*, Bogotá, v. 34, p. 1-24, 2021.

CUNHA, G. X. Elementos para uma abordagem interacionista das relações de discurso. *Linguística*, Montevideu, v. 36, p. 107-129, 2020a.

CUNHA, G. X. Uma abordagem interacionista para o estudo do papel das relações de discurso na construção conjunta de imagens identitárias. *Filologia e Linguística Portuguesa*, v. 22, p. 151-170, 2020b.

CUNHA, G. X. ; TOMAZI, M. M. O uso agressivo da linguagem em uma audiência: uma abordagem discursiva e interacionista para o estudo da im/polidez. *Calidoscópico*, São Leopoldo, v. 17, p. 297-319, 2019.

DOURY, M. ; KERBRAT-ORECCHIONI, C. La place de l'accord dans l'argumentation polémique: les cas du débat Sarkozy/Royal (2007). *A contrario*, Paris, v. 16, n. 2, p. 63-87, 2011.

DUCROT, O. Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. In : DOURY, M. ; MOIRAND S. (Éds.). *L'argumentation aujourd'hui*. Positions théoriques en confrontation. Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2005, p. 17-34.

DUCROT, O. *et al. Les mots du discours*. Paris: Minuit, 1980.

FILLIETTAZ, L. ; ROULET, E. The Geneva Model of discourse analysis: an interactionist and modular approach to discourse organization. *Discourse Studies*, Thousand Oaks, v. 4, n. 3, p. 369-392, 2002.

FRASER, B. What are discourse markers? *Journal of Pragmatics*, Amsterdam, v. 31, n. 7, p. 931-952, 1999.

FRASER, B. Towards a theory of discourse markers. In : FISCHER, K. (Éd.). *Approaches to discourse particles*. Amsterdam: Elsevier, 2006, p. 209-226.

GOFFMAN, E. On face-work: an analysis of ritual elements in social interaction. In : GOFFMAN, E. *Interaction Ritual*. Essays on face-to-face behavior. New York: Pantheon Books, 1967[1955], p. 5-45.

GROBET, A. (2000). *L'identification des topiques dans les dialogues*. 2000. 512 f. Thèse (Doctorat en Linguistique). Université de Genève, Genève.

HAUGH, M. Impoliteness and taking offence in initial interactions. *Journal of Pragmatics*, Amsterdam, v. 86, p. 36-42, 2015.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. La mise en places. In : COSNIER, J. ; KERBRAT-ORECCHIONI, C. (Éds.). *Décrire la conversation*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 1991, p. 319-352.

KUYUMCUYAN, A. Entre connecteur et modalisateur : à propos de quelques emplois de *autant/façon de dire que*. *Journal of French Language Studies*, Oxford, v. 26, p. 29-43, 2016.

- LAFORST, M. De l'intérêt d'articuler les dimensions discursive et interactionnelle de la conversation: le cas d'une profession en voie de légitimation. *Langue Française*, Paris, v. 175, n. 3, p. 91-109, 2012.
- MANN, W. C. ; THOMPSON, S. A. Relational propositions in discourse. *Discourse Processes*, London, v. 9, n. 1, p. 57-90, 1986.
- MOESCHLER, J. *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris: Hatier-Credif, 1985.
- MOESCHLER, J. *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*. Paris : Armand Colin, 1996.
- MOESCHLER, J. Les connecteurs pragmatiques. In : REBOUL, A. ; MOESCHLER, J. *Pragmatique du discours*. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours. Paris : Armand Colin, 1998, p. 75-98.
- MOESCHLER, J. Causalité et argumentation : l'exemple de parce que. *Cahiers de linguistique française*, Genève, v. 29, p. 117-148, 2009.
- MOESCHLER, J., SPENGLER, N. de. La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle. *Cahiers de linguistique française*, Genève, v. 4, p. 7-36, 1982.
- PERRIN, L. Modalisateurs, connecteurs, et autres formules énonciatives. *Arts et Savoirs*, Paris, v. 2, p. 1-24, 2012.
- ROSSARI, C. *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Nancy: Presses universitaires de Nancy, 2000.
- ROULET, E. Stratégies d'interaction, modes d'implication et marqueurs illocutoires. *Cahiers de linguistique française*, Genève, v. 1, p. 80-103, 1980.
- ROULET, E. *La description de l'organisation du discours : du dialogue au texte*. Paris : Didier, 1999.
- ROULET, E. Enoncé, tour de parole et projection discursive. In : BERTHOUD, A. C. ; MONDADA, L. (Éds.). *Modèles du discours en confrontation*. Berne : Peter Lang, 2000a, p. 5-22.
- ROULET, E. Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours. In : NØLKE, H. ; ADAM, J.-M. (Éds.). *Approches modulaires*. De la langue au discours.. Lausanne: Delachaux et Niestlé, 2000b, p. 187-258.
- ROULET, E. The description of text relation markers in the Geneva model of discourse organization. In : FISCHER, K. (Éd.). *Approaches to Discourse Particles*. Amsterdam: Elsevier, 2006, p. 115-131.
- ROULET, E. ; AUCHLIN, A. ; MOESCHLER, J. ; RUBATTEL, C. ; SCHELLING, M. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang, 1985.
- ROULET, E., FILLIETTAZ, L., GROBET, A. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne : Peter Lang, 2001.

TABOADA, M. Discourse markers as signal (or not) of rhetorical relations. *Journal of Pragmatics*, Amsterdam, v. 38, n. 4, p. 567-592, 2006.

VINCENT, D. ; HEISLER, T. L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée. *Revue québécoise de linguistique*, Québec, v. 27, n. 1, p. 15-31, 1999.

VION, R. *La communication verbale : analyse des interactions*. Paris : Hachette, 1992.

ZUFFEREY, S. «Car, parce que, puisque» revisited: three empirical studies on French causal connectives. *Journal of Pragmatics*, Amsterdam, v. 44, n. 2, p. 138-153, 2012.